

MA VILLE A VIVRE
COUPON DE RESERVATION DE LA CROISIERE
Contact : 01.39.97.00.00 – gis@ma-ville-a-vivre.com

Infos sur les artistes et les manifestations : voir LES BONS PLANS de MA VILLE A VIVRE <http://gis.ma-ville-a-vivre.com>

Le règlement de la croisière devra parvenir au plus tard le lundi 6 juin 2011 accompagné du coupon ci-dessous.
Une confirmation sera adressée par mail ou par courrier postal et tiendra lieu de justificatif le jour de la manifestation.

Coupon + paiement à envoyer à : G.I.S (Guide Info Service) - 16, rue du Parc - 95220 HERBLAY.

Vos coordonnées :

NOM - Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Mail : @

Téléphone (s) :

ATTENTION ! Places limitées - Réservez dès maintenant

Croisière musicale avec RICKY NORTON et CHRIS AGULLO

Rendez-vous à 9h30 : Face au 55, quai de Seine 95530 La Frette-sur-Seine - Départ à 10h00 - Retour vers 19h00

Tarif adulte :	Nombre de places :	x 35 euros =
Enfants moins de 12 ans	Nombre de places :	x 18 euros =
Enfants de moins de 3 ans	Nombre de places :	gratuit

Croisière => Chèque établi à l'ordre de G.I.S **Total : €**

Pour faciliter l'organisation du repas du midi

Voulez-vous réserver votre repas ? oui non

Menu adulte : Nombre : x 20 euros =

Menu enfants : Nombre : x 10 euros =

Pour éviter la file d'attente et la perte de temps, nous vous conseillons de nous joindre le chèque pour les repas (établi à l'ordre de LES DELICES DE LA MER) qui sera remis au traiteur le jour de la croisière. Le règlement des repas reste encore possible sur le bateau le jour de la croisière (chèque ou espèces). Les boissons et les paiements par CB seront encaissés sur place par le traiteur.

Repas => Chèque établi à l'ordre du traiteur : AUX DELICES DE LA MER

Si, pour une raison indépendante de notre volonté, cette croisière devrait être annulée, les droits d'entrée seront remboursés.

Les annulations de dernière minute du fait du client ne seront pas remboursées.